



OPÉRATION BEAUCAIRE-FOURQUES : UNE RÉALITÉ DE 51 M€

...LE MOT DU PRÉSIDENT



Madame, Mademoiselle,
Monsieur,

Nous avons terminé l'étude de calage préalable au schéma d'aménagement entre Beaucaire et Arles et des études ont été menées pour le renforcement au droit de Salin de Giraud. Des travaux importants ont été conduits sur Arles où 45 % du programme de confortement des Quais d'Arles sont réalisés.

Sur le littoral nous avons investi 2 M€ pour la réalisation d'ouvrages de protection.

La mise en chantier de la Digue nord et la poursuite des études de la digue de protection, parallèle à la voie ferrée entre Tarascon et Arles, marqueront le début effectif de la protection au nord d'Arles. Et l'instruction réglementaire de l'opération de renforcement de la digue entre Beaucaire et Fourques.

Un volume d'activités qui devrait se concrétiser par un appel de fonds auprès de nos partenaires financiers du Plan Rhône de 100 M€ et contribuer au maintien d'une activité économique sur le territoire du grand delta.

2010 sera aussi une année importante. Les élections régionales du mois de mars amèneront un renouvellement des membres de notre comité syndical qui comprend quatre délégués par Région.

Je vous invite, à découvrir ce deuxième numéro de la lettre du SYMADREM et au nom de l'ensemble du comité syndical, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

cordialement

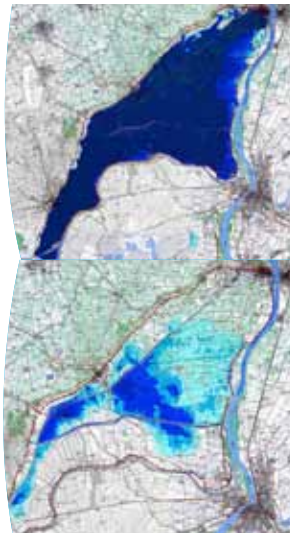
Hervé SCHIAVETTI

H. Schiavetti

Cette étude reprend les conclusions de l'étude de calage entre Beaucaire et Arles. L'objectif premier de ce confortement est d'éviter la formation de brèches. Ainsi, 5 km de digues seront renforcées au déversement par la pose d'enrochements bétonnés sur le talus côté terre. Cette section, allant du Fer à cheval jusqu'à la prise d'eau BRL, sera calée légèrement au-dessus de la ligne d'eau d'une crue du type décembre 2003 sans brèches (soit environ 30 cm au-dessus des niveaux observés en 2003). Les autres tronçons seront calés environ 80 cm plus haut, assurant une protection des zones urbaines de Fourques et de Beaucaire pour une crue millénaire, avec une revanche de 40 à

50 cm. Les modélisations hydrauliques montrent que pour la crue de référence, les centres urbains de Beaucaire, Fourques et Saint-Gilles ne seront plus inondés après réalisation du projet. Les quartiers sud de Bellegarde passeront en aléa modéré (moins de 50 cm d'eau). L'étude sera présentée en **réunion publique le 4 février 2010** à 17h30 à l'auditorium de Fourques. Elle fera l'objet d'une procédure réglementaire et d'une enquête publique en 2010. Les travaux devraient commencer en 2011 pour un investissement de 51 M€. Le comité syndical du Symadrem a délibéré le 6 novembre 2009 pour l'ensemble des travaux prévu.

Zone inondable pour la crue de référence dans l'état initial



Zone inondable pour la crue de référence dans l'état final

Crues modélisées	Volumes déversés dans l'état actuel (avec formation de brèches)	Volumes déversés dans l'état projet
Type décembre 2003 (11 500 m ³ /s)	35 à 260 Mm ³	0
Crue de référence (12 500 m ³ /s)	140 à 1700 Mm ³	25 Mm ³
Crue millénaire ou exceptionnelle (14 160 m ³ /s)	615 à 2400 Mm ³	110 Mm ³

19 M€ DE TRAVAUX POUR 2010



2010 est l'occasion de poursuivre le programme de travaux du Plan Rhône sur les communes d'Arles et Beaucaire et d'achever le programme des « invariants littoral » aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Au total, 19 M€ sont engagés, confirmant la montée en puissance du Syndicat.

Plan Rhône : une nouvelle phase de réparation a été engagée sur le quai de la Gabelle (1,2 M€), ainsi que la sécurisation des interventions en période de crues sur 70 km de digues (5,3 M€). Ces travaux rendront carrossable des digues par temps de pluies. Leur confortement ne sera réalisé qu'après 2013.

Digue de protection rapprochée au nord d'Arles : les travaux débuteront à l'été 2010 (6,5 M€) après 6 ans d'études et de procédures administratives et judiciaires. En septembre 2010, la **réfection des quais d'Arles** par des travaux de maçonnerie du

quai de la gare maritime commencera (900 k€). La 2^{ème} phase de confortement des digues de Beaucaire (300 k€) sera engagée dès l'acquisition des terrains.

Trois enquêtes publiques sont lancées pour les travaux de renforcement de la digue entre Beaucaire et Fourques, le renforcement de la digue de Salin de Giraud et l'achèvement de la protection en traversée d'Arles, dont l'aménagement d'un quai bas sur le quai Marx Dormoy. **Digue de Barriol :** Confortée en 2007 sur 3km pour 3,3M€, des études seront lancées en 2010 pour poursuivre cet ouvrage nécessaire à la protection de la zone urbaine au sud d'Arles.

Programme « invariants littoral » : deux brises lames, un épi et la reprise de la digue à Mer au droit du centre des Saintes-Maries-de-la-Mer seront achevés fin 2010 (4,8 M€).

NOS PARTENAIRES...



JUAN MARTINEZ
CONSEILLER GÉNÉRAL DU GARD,
MAIRE DE BELLEGARDE

DIGUE BEUCAIRE-FOURQUES : ENFIN LES TRAVAUX !

Enfin le temps des travaux ! Dans trois ans, la sécurité des biens et des personnes du bassin Fourques-Beucaire-Bellegarde sera assurée. Ces travaux nous mettront à l'abri d'une crue semblable à celle de 2003 : les digues de la rive droite seront rehaussées et renforcées pour éviter toute brèche. D'autre part, l'aménagement de digues résistantes à la surverse permettra d'absorber une crue de type millénale. Ces travaux sont la concrétisation de la solidarité rive gauche-rive droite sur le fleuve. Cependant, reste encore à inventer un véritable statut qui couvre les zones inondables du bassin de surverse. Et espérons qu'à leur issue, la doctrine des services de l'Etat en matière d'urbanisme évoluera enfin. Les communes pourront alors en toute sécurité envisager des projets d'aménagement qui développent la vie du delta.



PLAN RHÔNE SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ

Pour Jean-Luc Masson, adjoint au maire d'Arles et vice-président du Symadrem, le plan Rhône est une avancée majeure dans la gestion du fleuve, par son approche globale et cohérente de la frontière Suisse à la mer. Il est fondé sur le principe de la solidarité amont/aval, rive droite/rive gauche et des zones rurales vers les zones urbaines. « En retour de ce dernier principe, la solidarité nationale doit s'exercer vers les habitants des zones d'expansion des crues. Il faut que la Loi donne un véritable statut aux ZEC, portant notamment sur les aides à la remise en état des biens et exploitations, un cadre assurantiel adapté et non pénalisant etc... » Les élus des communes riveraines attendent aussi d'autres évolutions, notamment en

matière d'urbanisme et de sécurité juridique. « À mesure que le plan Rhône sécurise les territoires, il faudrait alléger progressivement les contraintes qui entravent le développement urbain et économique des communes.

Enfin il faut une meilleure protection juridique des collectivités » ajoute Jean-Luc Masson. « Nous ne pouvons être responsables de désordres résultant d'événements pour lesquels l'ouvrage n'a pas été conçu. Les collectivités ne peuvent continuer à participer financièrement à hauteur de 60% aux côtés de l'Etat si elles continuent à être lourdement condamnées pour des événements antérieurs à leur propre engagement. » ■

PROTECTION DU NORD D'ARLES : DES TRAVAUX SUR 3 ANS ENTRE TARASCON ET ARLES.



Le Plan Rhône prévoit 182 M€ d'investissement sur 2007/2013 pour le tronçon allant de Beaucaire/Tarascon à la Mer. Le dossier de la digue nord entre Arles et Tarascon arrive à son terme. Sans accord amiable entre le Symadrem et les propriétaires de la future assise de la digue, il a fallu engager une procédure d'expropriation. Les travaux débiteront à l'été 2010. L'étude de sécurisation du remblai ferroviaire engagée par RFF en 2007 a permis de définir des hypothèses de travail entre le Symadrem, RFF, l'Etat, la Région et le Département. Elles devraient aboutir à la signature d'une convention en 2010 pour définir le

cadre d'intervention des différentes parties. Les travaux, les plus importants du Plan Rhône (100 M€ : 35 pour la digue et 65 pour les ouvrages de transparence) devraient démarrer en 2013. À l'instar des travaux de renforcement de la digue Beaucaire-Fourques, ces travaux permettront d'éviter tout débordement dans la plaine pour une crue type décembre 2003 et de s'affranchir du risque de rupture jusqu'à la crue millénale du Rhône (crue prise en compte pour le dimensionnement des ouvrages de la CNR en amont de Beaucaire). Quant à la gestion des eaux déversées, l'étude démarrera début 2010 et rendra ses conclusions en 2011. ■

➔ Digue au droit de Fourques...



ACTUALITÉS

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

La gestion des digues : un risque pour les collectivités



Le 16 octobre dernier se tenait la 3^{ème} Conférence régionale sur la prévention des inondations au Co-rum de Montpellier. Cette année, la table ronde « Risques juridiques liés aux aménagements de prévention contre les inondations » était motivée par les jugements rendus contre des collectivités à la suite des dégâts d'inondations. Un contexte qui pourrait décourager certaines collectivités à s'impliquer dans la gestion des digues. Plusieurs experts étaient donc invités à faire le

point sur la portée exacte du risque juridique : Stéphanie Bidault, juriste au Centre Européen de Prévention des Inondations, Philippe Marc, juriste, Anne-Marie Levraut de la Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère en charge de l'Environnement, Jacques Chabaud du Syndicat Mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude et Alain Canales, technicien de rivière du SIVU Ganges Le Vigan. ■

TRÉSORS DE L'ARLES ANTIQUE

Le Rhône n'en finit pas de révéler ses vestiges antiques. Il y a peu, Luc Long, conservateur en chef du patrimoine au DRASSM et son équipe, ont mis à jour une magnifique tête de César*. Pour sortir des éléments en marbre d'environ 1T (chapiteaux, fûts de colonnes, architraves, corniches...), le Symadrem a mis à disposition un ponton-grue, la barge de l'entreprise Bauland, un bungalow et des palettes de stockage. « La plateforme est venue à plusieurs reprises sur le chantier de fouille du Rhône » précise Luc Long. « Elle a permis de relever les vestiges sur les barges, puis de les déposer à quai. Le camion plateau affrété par

le Symadrem a emporté les pièces au musée de l'Arles antique ». Un chapiteau en marbre y est maintenant exposé. Le mécénat entreprises / Symadrem qui offre des moyens lourds, s'inscrit dans une étroite collaboration avec les archéologues notamment dans la perspective des travaux de renforcement des digues et dans le même temps, de la préservation des riches dépotoirs portuaires et des épaves antiques sis à proximité. ■

*« César le Rhône pour mémoire - 20 ans de fouilles dans le Rhône à Arles ». Jusqu'au 19/09/2010 au Musée de l'Arles antique.



UN OUTIL POUR LA PRÉVISION DES CRUES AU SERVICE DU SYMADREM

Le Service de prévision des Crues du Grand Delta, situé à Nîmes est le « radar » du Symadrem. Sa mission : surveiller le débit du Rhône et de ses affluents et des fleuves côtiers cévenols, faire des prévisions de la montée des eaux et mettre l'information à disposition sur internet*. Son activité couvre 15 cours d'eau, 1500 km de berges, 7 départements, 450 communes et 350.000 ha de zones inondables. « Nous travaillons en temps réel » explique François Bressand, chef du SPC Grand Delta, « 130 stations couvrent le territoire. En moins de 40 secondes, les informations sont intégrées dans le système par nos analystes. Sur certaines parties du Rhône, les prévisions de crues sont disponibles 8 à 9 h à l'avance. Le Symadrem peut alors anticiper les déversements afin d'éviter la rupture de digues sensibles » ajoute-t-il. En plus de leurs contacts réguliers, techniciens du Symadrem et prévisionnistes du SPC, élaborent dès à présent l'outil de prévision du futur.

*www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/
www.rdbmrc.com/
www.hydroreel.new.fr/



UN SYMPOSIUM POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION INTERNE DES SOLS

Le 23 octobre à Arles se tenait un symposium consacré à l'érosion interne des sols qui affecte de nombreux barrages et digues et provoque des ruptures parfois catastrophiques. L'objectif était de présenter les avancées du projet ERINOH* conduit par le Cemagref et une dizaine d'équipes françaises de recherche ou d'ingénierie. Commencée par une introduction sur l'évolution récente de la réglementation française relative à la sécurité des ouvrages hydrauliques, la manifestation a fait salle comble, avec quelque 120 participants, issus de la maîtrise d'ouvrage, des collectivités locales et de l'ingénierie. Labellisé par le Pôle de Compétitivité « Gestion des Risques et Vulnérabilité des Territoires », ERINOH a pris une envergure européenne et se prolongera jusqu'en 2011, sous la coordination de l'IREX**. ■

*ERINOH : ERosion Interne dans les Ouvrages Hydrauliques.

**IREX : Institut pour la Recherche appliquée et l'EXpérimentation en génie civil.



PROTECTION DU LITTORAL

PERTUIS DE LA COMTESSE À NOUVEAU EN SERVICE

« Les 3 pertuis de Camargue, dont celui de la Comtesse, jouent un rôle majeur dans la régulation hydraulique entre l'étang du Vaccarès et la mer » explique Didier Olivry, le directeur du Parc régional de Camargue. « Nous avons fait appel aux compétences techniques du Symadrem pour refaire les martelières du pertuis ». À nouveau manœuvrables, les nouvelles portes en acier permettront d'évacuer vers la mer toutes les eaux excédentaires provenant des crues du Rhône, des pluies ou du drainage, stockées dans le Vaccarès. La collaboration entre le Parc et le Symadrem concerne

aussi la gestion de la digue à la mer. « Cet ouvrage de protection du littoral est un circuit phare de découverte de la Camargue. Le Parc qui apporte son expertise sur la biodiversité, l'aménagement paysager, les relations avec les usagers... a permis au Symadrem d'intégrer les enjeux environnementaux et l'usage touristique dans la gestion de l'ouvrage. Pour ces travaux lourds, seul le Symadrem dispose de financements appropriés et de compétences techniques nécessaires ».

ZOOM MÉTIER

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE : UN QUATUOR DE CHOC

L'équipe administrative du Symadrem, c'est ce petit orchestre qui met en musique les décisions du Conseil syndical et accompagne les services techniques. Ce quatuor dirigé

de main de maestro par Jean-Jacques Decorde, est composé de Patricia Castillon (comptabilité), de Béatrice Couniot (gestion des carrières et suivi des subventions) et de Sylvia Carme (accueil et secrétariat). « Nous sommes particulièrement vigilants sur le respect des règles juridiques » précise Jean-Jacques Decorde. Le service prépare les délibérations du Conseil syndical et veille à les rendre exécutoires, notamment en les transmettant au contrôle de légalité. Mais la petite équipe doit également suivre la cadence des travaux

(plus de 12,5 M€ en 2009 !). Elle assure l'exécution financière des marchés, notamment le paiement des fournisseurs. Plus il y a de chantiers, plus les paiements sont nombreux : 1000 mandats et 200 titres de recettes par an. « Etant le seul Syndicat mixte interrégional en France, nous devons nous adapter aux multiples règles de fonctionnement des collectivités et services de l'Etat ». Mais la mission de service public, la mise en oeuvre des mesures de protection des riverains du delta du Rhône, accentue l'intérêt pour leur métier.



Voici l'équipe : de gauche à droite Sylvia Carme, Patricia Castillon, Béatrice Couniot, Jean-Jacques Decorde.

INFORMATION

Le plan de relance de l'économie élaboré par l'Etat a ouvert la possibilité pour certaines collectivités volontaires de récupérer la TVA sur les dépenses d'investissement réalisées en 2008. Cette dérogation au principe du décalage de 2 ans entre la réalisation de la dépense et l'attribution du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) était soumise à l'engagement de réaliser un montant de dépenses 2009 supérieur à la moyenne des dépenses d'investissement

des 4 dernières années. Le Symadrem, très intéressé par cette disposition, qui lui permet de réduire ses frais financiers, a signé la convention had oc. Aujourd'hui, le pari est tenu et le montant des travaux 2009 est supérieur à la moyenne des travaux de ces 4 derniers exercices. La dérogation accordée pour 2009 sera pérenne pour les années à venir, ce qui diminuera le recours à l'emprunt relais.

EN BREF...

Roland Chassain, Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, conduit une mission sur le devenir du trait de côte en Camargue. Un rapport, qui sera remis à Chantal Jouano, secrétaire d'État à l'Écologie, devrait déboucher sur un plan littoral en relation avec le Plan Rhône. D'autre part, l'amendement du sénateur Jean-Paul Fournier concernant la responsabilité des gestionnaires d'ouvrages de protection contre les crues a été adopté par le Sénat le 7 octobre 2009. Les Députés, membres du Symadrem, Étienne Mourrut et Michel Vauzelle se sont engagés à suivre sa discussion devant l'Assemblée Nationale.

Directeur de la publication :

Hervé Schiavetti

Rédacteur en chef :

Jean-Pierre Gautier

Ont participé à ce numéro :

Philippe Bauchet, François Bressand, Émilie Chastel, Roland Chassain, Jean-Jacques Decorde, Jacques Guillot, Luc Long, Thibaut Mallet, Jean-Luc Masson, Juan Martinez, Patrice Mériaux, Agnès Paillet.

Photos : SYMADREM

ISSN : 2105 - 3324

Réalisation : www.septlieux.fr

SYMADREM

448 Av. Abbé Pierre - Route des Saintes-Maries-de-la-mer
13200 ARLES
04 90 49 98 07

symadrem@symadrem.fr
www.symadrem.fr



Aimargues



Arles



Beaucaire



Beauvoisin



Bellegarde



Communauté de Communes Terre de Camargue



Fourques



Le Cailar



Port-Saint-Louis-du-Rhône



Tarascon



Saintes-Maries-de-la-Mer



Saint-Gilles



Vauvert